

B. 21  
M. Lucie  
Robert.

<sup>u</sup>  
ainsi que le père  
A. P.  
J. B.

Duhais et Isaac Mondor qui ont déclaré me  
savoir signés. Lecture faite.

Jos. Brien, P<sup>re</sup> curé

Le douze avril mil huit cent quatre-vingt-dix Nous  
P<sup>re</sup>tre-curé soussigné de cette paroisse avons baptisé  
Marie Lucie née aujourd'hui, fille légitime de  
François-Marie Robert, cultivateur et d'Angélique  
Vincent de cette paroisse. Le parrain a été Jean-  
Baptiste Olivier Robert, cultivateur du lieu qui a  
déclaré me savoir signés et la marraine Anna  
Fisette, son épouse soussigné avec nous. Lecture  
faite. Un curé du village et son A. Fisette

B. 22  
Josephat Albert  
Dinomme.

Le vingt-et-un avril mil huit cent quatre-vingt-dix Nous  
P<sup>re</sup>tre-curé soussigné de cette paroisse avons baptisé  
Josephat Albert né aujourd'hui fils légitime de Médéric  
Dinomme, journalier et d'Henriette Provencal  
de cette paroisse. Le parrain a été Simon Proulx,  
bourgeois du lieu qui a déclaré me savoir signés  
et la marraine Aurou Thibodeau, son épouse soussi-  
gné avec le père. Lecture faite.

Jos. Brien, P<sup>re</sup> curé.

Crare Thibodeau  
Médéric Dinomme

B. 23  
P. Napoléon  
Rondras.

Le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix Nous  
P<sup>re</sup>tre-curé soussigné de cette paroisse avons baptisé  
Pierre Napoléon né la veille fils légitime de Marcus  
Rondras, cultivateur et de Monique Vincent de  
cette paroisse. Le parrain a été Joseph Brault,  
ouvrier du lieu et la marraine Julie  
Gadoury, son épouse qui ainsi que le  
père ont déclaré me savoir signés. Lecture faite.

Jos. Brien, P<sup>re</sup> curé.

P. 8.  
Sophie  
Charon.

Le trente avril mil huit cent quatre-vingt-dix  
Nous P<sup>re</sup>tre-curé soussigné de cette paroisse avons inhumé  
dans le cimetière de cette paroisse le corps de Sophie

Jos. Brien, P<sup>re</sup> curé.